

entre tous les hommes,—cette égalité de tous devant la loi,—et ces droits politiques dont la révolution voudrait se faire gloire.

Le malheur est qu'après avoir été si longtemps avant d'admettre ces principes de l'Église, on veut aujourd'hui les dépasser.—On ne se contente plus de reconnaître la dignité du peuple et de respecter ses droits, on va jusqu'à le proclamer Souverain.—C'est à cette exagération insensée qu'il faut attribuer les révolutions modernes.

---

## LES SPOLIATEURS DE L'ÉGLISE.

---

La confiscation des traitements ecclésiastiques ne date pas d'hier. Au commencement du dix-septième siècle, le Sénat de Chambéry voulait imposer à saint François de Sales, évêque de Genève, un acte contraire aux lois de l'Église. L'assemblée, poussée par un personnage influent, décida que le prélat y serait contraint sous peine de perdre ses revenus.

“ A cet arrêt, François ne fit d'autre réponse, sinon qu'il avait son âme à sauver et sa conscience à respecter. Au moment où il allait monter en chaire, on lui annonça que le magistrat allait exécuter l'arrêt et saisir son temporel : “ Voilà, répondit-il, un signe que Dieu veut que je sois tout spirituel. ” Et il alla prêcher avec la même présence d'esprit que s'il eût appris la nouvelle la plus indifférente. Cette élévation de sentiments suffit à quelques hérétiques, qui se trouvaient présents, pour les convertir. “ Car, dirent-ils, il n'est pas possible qu'un homme si dégagé de la terre ne soit pas un homme du ciel. Celui-là a vraiment l'esprit de Dieu que les choses humaines touchent si peu ; il nous faut embrasser la religion qu'il enseigne. ”

“ Cependant la saisie n'eut pas lieu, sans doute parce que la fermeté du saint évêque fit honte au Sénat ; et, quand il apprit que l'orage s'était calmé : “ Ah ! dit-il, s'il m'eussent ôté mon temporel, il m'eussent fait le plus grand bien qui me pût arriver ; car ils m'eussent rendu tout céleste. Et puis, dit-il à ses amis, pensez-vous que mes diocésains m'eussent laissé mourir de faim ? J'aurais été, au contraire, plus en peine de refuser que de prendre. Il en est de nos biens comme de la barbe : plus on la rase, plus elle devient épaisse ; ceux qui n'ont rien, possèdent tout. ”

---

SERVICE FUNÈBRE POUR LE REPOS DE L'ÂME DU P. LACORDAIRE.

---

Le 24 novembre a eu lieu à l'église des Carmes à Paris un service pour le repos de l'âme du P. Lacordaire. La messe solennelle